



Barème d'honoraires BERSAN Immobilier

Honoraires sur ventes de biens immobiliers d'habitation.
Les honoraires s'entendent TTC et calculés sur le prix vendu.

- **Parking ou garage : 5 000€**
- **Jusqu'à 200.000 € : forfait 10 000€**
- **200.001 € à 600.000 € : 5%**
- **De 600.001 € à 1.000.000 € : 4,5%**
- **A partir de 1.000.001 € : 4%**

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

N°TVA intra-communautaire : FR65 891 129 447 - Titre professionnel : Agent Immobilier - Carte professionnelle n°CPI 8303 2020 000 045 258 délivrée par la CCI du Var - Activité : Transaction - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boétie 75 008 PARIS - Montant de la garantie 120.000€